Couverture pour Données de Sécurité d´après OChim

Date de délivrance : 20.11.2015 pour la fiche du : 10.04.2015
"*" Changements sur version antérieure, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Désignation commerciale : **Sauerstoff Depot / OxygèneDépot**
No. d'article : n.d.
No. de la composition : n.d.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du Fournisseur :
Eric Schweizer AG, Postfach 150, CH- 3602 Thun
Téléphone : +41 33 227 57 57, Téléfax: +41 – 33 227 57 58, E-Mail : info@ericschweizer.ch

Adresse du Fabricant :
Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 – 9281-72850, Téléfax: +49 – 9281-1011, E-Mail: info@soelltec.de

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence du Fournisseur
Téléphone: +41 33 227 57 57 (8:30 – 16:3

Centre d'information spécialisé en intoxications
Téléphone : 145

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants	**Valeurs admissibles**
Dihydroxyde de calcium	MAK 5 mg / m³

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

OMoD – Code : 02 01 99 / 20 03 99
Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, tenir compte des réglementations régionales.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection de l'air, OPair : n.ap.
Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM: Dihydroxyde de calcium: 200'000
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim : n.ap.
Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 : Oui.
Ordonnance sur la protection de la maternité : Oui.
Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, COV : n.ap.
Loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux):
Dihydroxyde de calcium, solution (< 3%): Classe B

Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014
"*" Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 **Identificateur de produit**

Désignation commerciale:	**Sauerstoff Depot / OxygèneDépot**
N° d'article:	n.d.
N° de la composition:	n.d.
Numéro d'enregistrement:	n.a.

1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations identifiées: Accessoire pour étang de jardin

1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

1.3.1 **Adresse du fabricant / fournisseur:**
Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Téléfax: +49 – 9281-1011, Courriel: info@soelltec.de

1.3.2 **Responsable pour la fiche de données de sécurité:**
CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de

1.4 **Numéro de téléphone d'appel d'urgence**
Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / fournisseur
Téléphone: +49 - 9281-72850 (8:30 – 16:30)

Centre d'information spécialisé en intoxications
Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)
Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
Skin Irrit. 2; H315 / Eye Irrit. 2; H319 / STOT SE 3; H335

2.2 **Éléments d'étiquetage**
Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui.
Exemptions applicables: Oui.
Mention(s) d'avertissement: attention
Composant(s):

Pictogramme(s) de danger:



Phrases H:
H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases P:
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Étiquetage particulier: Aucun(e).

L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à consommateur privé.

2.3 **Autres dangers**
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Désignation commerciale: Sauerstoff Depot / OxygèneDépot
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 **Substances**
n.a.

3.2 **Mélanges**
Spécification chimique du produit:
Peroxyde fixe à materiel inorganique
Ingrédients:

Substance			Phrases H	Gamme (m%)
N° CAS	N° CE	N° REACH		
Peroxyde de calcium			Ox. Sol. 2; H272 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	10 - 20%
1305-79-9	215-139-4	d.n.d.		
Dihydroxyde de calcium			Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335	1 – 3%
1305-62-0	215-137-3	01-2119475151-45-xxxx		

Texte des phrases H voir le chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 **Description des premiers secours**
4.1.1 **En cas d'inhalation:**
Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
4.1.2 **En cas de contact avec la peau:**
Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
4.1.3 **Après contact avec les yeux:**
En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
4.1.4 **En cas d'ingestion:**
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Aucun à notre connaissance.
4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 **Moyens d'extinction**
5.1.1 **Moyens d'extinction recommandés:**
Utiliser un produit chimique sec, du CO_2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
5.1.2 **Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:**
Aucun(e).
5.2 **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Poussière respirable
5.3 **Conseils aux pompiers**
5.3.1 **Équipement de protection spécial:**
Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.
5.3.2 **Autres recommandations:**
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Voir chapitre 8.2.2

6.2 **Mesures de protection de l'environnement**
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter toute formation de poussière.
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. À protéger de l'eau.

6.4 **Référence à d'autres sections**
Aucun(e).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

7.1.1 **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**
À protéger de l'air humide et de l'eau.

7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Prendre soin de ventilation suffisante.

7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
n.d.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 **Paramètres de contrôle**

Identification de la substance	**Valeurs admissibles**
Peroxyde de calcium	C.M.A. Poussière: 10 mg/m³ (fraction réspirable); 3 mg/m³ (fraction entrant des alvéoles)

8.2 **Contrôles de l'exposition**

8.2.1 **Contrôles techniques appropriés**

8.2.2 **Mesures de protection individuelle**

8.2.2a **Protection respiratoire:** Inutile dans les conditions normales d'utilisation

8.2.2b **Protection des mains:** Gants de protection conformes à EN 374.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.
Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.

8.2.2c **Protection des yeux:** Lunettes de protection

8.2.2d **Protection corporelle:** Non.

8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.

8.2.3 **Contrôle de l'exposition de l'environnement:**
n.d.

Désignation commerciale: Sauerstoff Depot / OxygèneDépot
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

9.1.1 **Etat physique:** comprimé **Couleur:** blanc- beige **Odeur:** inodore

Seuil olfactif: n.d.

9.1.2	Valeur du pH, pur:	n.a.
	Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %:	8,1
9.1.3	Point / intervalle d'ébullition (°C):	n.d.
	Point / intervalle de fusion (°C):	n.d.
9.1.4	Point d'éclair (°C):	n.d., en creuset fermé
9.1.5	Inflammabilité (CEE A10 / A13):	Non.
9.1.6	Température d'inflammation (°C):	n.d.
9.1.7	Auto-inflammation (CEE A16):	n.d.
9.1.8	Propriétés comburantes:	Non.
9.1.9	Risque d'explosion:	Aucun(e).
9.1.10	Limite inférieure d'explosivité (% vol.):	n.d., supérieure: n.d.
9.1.11	Pression de vapeur:	n.d.
	Densité de vapeur (air = 1):	n.d.
9.1.12	Densité (g/ml):	1,6
9.1.13	Solubilité (dans l'eau):	soluble
9.1.14	Coefficient de partage (n-octanol / eau):	n.d.
9.1.15	Viscosité:	n.d.
9.1.16	Teneur en solvant (m.%):	n.a.
9.1.17	Décomposition thermique (°C):	n.d.
9.1.18	Vitesse d'évaporation:	n.d.

9.2 **Autres informations**

n.d.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 **Réactivité**

Aucun(e).

10.2 **Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**

Se décompose en présence d'acides forts, eau.

10.4 **Conditions à éviter**

À protéger de l'air humide et de l'eau (hygroscopique).

10.5 **Matières incompatibles**

Incompatible avec des acides.

10.6 **Produits de décomposition dangereux**

Se décompose au contact avec de l'eau, acides.
Produits de décomposition dangereux: l'oxygène, oxydes de carbone.

Désignation commerciale: Sauerstoff Depot / OxygèneDépot
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 **Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë:

Inhalation:	n.d.
Ingestion:	n.d.
Contact avec la peau:	n.d.
Irritation ou corrosion cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	n.d.
Cancérogénicité:	n.d.
Toxicité pour la reproduction:	n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:	d.n.d.
Danger en cas d'aspiration:	d.n.d.

11.1.1 – 11.1.11 **Expériences de la pratique**
n.d.

11.1.12 Expériences de la pratique
Observations pertinentes pour la classification:
Peut irriter les voies respiratoires.
Autres observations:
Aucun(e).
La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon règlementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 **Toxicité**
Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.
Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2 **Persistance et dégradabilité**
Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 **Potentiel de bioaccumulation**
n.d.

12.4 **Mobilité dans le sol**
n.d.

12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 **Autres effets néfastes**

12.6.1	Valeur DCO (mg/g):	n.d.
12.6.2	Valeur DBO5 (mg/g):	n.d.
12.6.3	AOX - Remarque:	Non applicable.
12.6.4	Composants significatifs du point de vue environnemental:	Aucun(e).
12.6.5	Effets nocifs divers:	Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets**

13.1.1 Recommandation: D10/ R4 Classe de déchets N°: 06 03 14
Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 **Traitement des emballages souillés**

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.
13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

Désignation commerciale: Sauerstoff Depot / OxygèneDépot
Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof
Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	**Numéro ONU**		
14.2	**Désignation d'expédition (nomenclature ONU)**		
14.3	**Classe(s) de danger pour le transport**		
14.4	**Groupe d'emballage**		
14.5	**Dangers pour l'environnement**		
14.6	**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC**		

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
n.d.

15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**
Aucun(e).

SECTION 16: Autres informations

Texte des phases H mentionnées sous l'aticle 3
H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.
Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissance relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d' autres produits. La copie non modifiée est permise.
Délivré par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563
Réception des données: 13.08.2010, $söl_0181